

Recherches sociographiques



Roger LE MOINE, *Deux loges montréalaises du Grand Orient de France*

G.-Raymond Laliberté

Volume 34, Number 3, 1993

Montréal Laboratoire d'urbanité

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/056806ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/056806ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Laliberté, G.-R. (1993). Review of [Roger LE MOINE, *Deux loges montréalaises du Grand Orient de France*]. *Recherches sociographiques*, 34(3), 526–527.
<https://doi.org/10.7202/056806ar>

Tous droits réservés © Recherches sociographiques, Université Laval, 1993

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

et démontrent la carence de la recherche dans le domaine. L'impression d'ensemble évoque la diversité des facettes de la société urbaine. Cependant, il faut regretter l'absence de toute étude sur la communauté anglophone de Montréal, dont le rôle dans la vie urbaine au XIX^e siècle est aussi fondamental que diversifié; en effet il s'agit non seulement d'économie mais de culture, d'enseignement, d'aménagement de l'espace, de gestion de la chose publique. C'est d'ailleurs un problème inhérent à la compréhension d'une société urbaine bipolarisée: toutes les institutions sont doublées et les points de contacts ne semblent pas nombreux. Le cas des divertissements populaires est manifeste à cet égard.

Jean-Claude ROBERT

*Département d'histoire,
Université du Québec à Montréal.*

Roger LE MOINE, *Deux loges montréalaises du Grand Orient de France*, Les Cahiers du C.R.C.C.F., Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1991, 189 p.

La monographie de Roger Le Moine sur les loges maçonniques *L'Émancipation Force et Courage*, des premières décennies de ce siècle, fouille par le détail — trop? — la vie mouvementée de deux cellules montréalaises (une trentaine de membres chacune) des loges maçonniques affiliées au Grand Orient de France d'inspiration républicaine tournée vers la Révolution de 1789.

Ce ne sont pas les seules loges maçonniques francophones qu'a connues le Canada français de la première moitié de ce siècle. Toutes les villes importantes du Québec, de même que Ottawa, au moins, ont eu de telles loges dont les membres, en totalité ou en majorité, étaient de langue française et de culture catholique. Mais il semble bien que ces deux-là aient été les seules de l'époque qui, successivement — 1896-1910 pour la première, 1909-1933 pour la seconde — se soient réclamées des orientations du Grand Orient de France, plutôt que des rites écossais ou britanniques et qui aient ainsi choisi la voie purement laïque — pas forcément anti-cléricale, cependant — plutôt que la symbolique d'inspiration chrétienne.

Il faut savoir gré à Roger Le Moine de nous avoir présenté cette monographie qui, en replaçant les faits dans leur contexte de l'emprise cléricale sans merci, autoritariste et ultramontaine du début du siècle, nous permet de comprendre un peu mieux ce qu'ont pu être les difficultés de ceux qui luttèrent pour un enseignement élémentaire gratuit et accessible, libre, égal et démocratiquement administré, donné par un corps d'instituteurs adéquatement formés et rémunérés; pour un enseignement secondaire modernisé dans ses programmes d'hygiène, de culture physique et d'agriculture, et par l'ajout des techniques pratiques telle la comptabilité et de la formation professionnelle; pour des bibliothèques publiques non cléricalement censurées et des cercles d'étude; enfin, pour une presse enseignante indépendante et critique.

Il faut cependant regretter qu'il affaiblisse son étude d'un parti pris annoncé, mais qui agace néanmoins:

«La société libérale occidentale, qui met de l'avant les grandes libertés fondamentales en s'inspirant des Philosophes du XVIII^e siècle et des déclarations des droits de l'homme, nous a servi de norme.» (P. XI.)

«À moins d'être nyctalope, celui qui a entrevu la lumière s'accommode assez mal de l'ombre.» (P. 93.)

«Qui peut prévoir à long terme le destin d'une idée, surtout dans un contexte qui sera ébranlé par deux guerres mondiales.» (P. 94.)

Il a bien le droit, dans un essai, de poser ainsi des bornes qui le guident dans son évaluation. Mais, en l'occurrence, il reprend le langage même de la maçonnerie spéculative et s'empêche, tout au cours de son analyse, de maintenir une certaine distance critique que, précisément, les maçons reprochent «aux dévots» de ne pas respecter.

Il lui arrive, ainsi, de prendre une idée pour une réalité, celle, par exemple, d'un fort accompagnement de la classe ouvrière chez les maçons de la deuxième loge. À l'examen de ses listes d'appartenance sociale (p. 21-22 dans le premier cas, p. 66 dans le second) et à la confrontation simple de ces métiers et de son dictionnaire de l'Annexe 1, on se rend vite compte que les mouleurs, les jardiniers, les bouchers, les chauffeurs, les conducteurs de tramway, les livreurs, les tailleurs, les fonctionnaires aux douanes, les aviculteurs, les charpentiers en fer, les mécaniciens, les menuisiers, les commis, les cordonniers, etc., qui ont appartenu aux loges s'en sont assez vite distancés et n'ont guère dépassé les trois premiers degrés, n'exerçant aucune fonction d'importance pour la plupart. Il aurait été intéressant, à cet égard, qu'il fasse une analyse fine de ces documents. Elle lui aurait probablement révélé, ici comme en d'autres ordres secrets, que les fonctions importantes et les degrés correspondants étaient détenus par des professionnels de tradition libérale et, surtout, par des socialisateurs de métier.

Cette analyse lui aurait sans doute permis de nuancer en plusieurs endroits ses affirmations sur le «caractère social» de l'œuvre de ces loges. Tenter d'influencer des ouvriers, ce n'est pas les accompagner, c'est les éduquer. Ce n'est pas du tout la même chose, même dans les années trente.

G.-Raymond LALIBERTÉ

*Département d'administration et politique scolaires,
Université Laval.*

Dom Guy-Marie OURY, *L'Homme qui a conçu Montréal: Jérôme Le Royer, Sieur de La Dauversière*, Montréal, Éditions du Méridien, 1991, 235 p.

La célébration des fêtes du 350^e anniversaire de Montréal a donné lieu à une abondante production historique sur la ville et ses origines. Parmi ces écrits, il faut faire une place spéciale à l'ouvrage de Guy-Marie Oury, un des historiens contemporains qui se sont le plus intéressés à l'histoire de Montréal. Ce livre se veut «la synthèse de nombreux travaux et d'études, pour un grand nombre inédits», à quoi s'ajoutent «de nombreux éléments nouveaux pour connaître et juger l'homme et l'œuvre» (p. 9). Il comprend 15 chapitres, généralement brefs, précédés d'un avant-propos, et suivis d'un épilogue, d'une chronologie